



LES FRIGON

BULLETIN TRIMESTRIEL DES FAMILLES
FRIGON, FRIGONE, FREGO,
FREGOE, FREGON, FREGONE

Bulletin français: ISSN 1703-4167
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 16 - NUMERO 3

ETE 2009

BAIL À FERME DE DEUX BOEUFs III

Pierre Frigon (4)

Sept minots⁽²⁴⁾ et demi de blé froment par année, était-ce trop cher payé ?

Dans tous les contrats de ce type, « ...le loyer... devra être versé en nature, c'est-à-dire en services ou en biens de toutes sortes allant de journées de travail aux livres de beurre, ou en argent. »⁽²⁵⁾

Voici quelques exemples de modes de paiement⁽²⁶⁾ :

-« ...plusieurs bailleurs se font payer les services de leurs bœufs en totalité ou en partie en argent sonnant. Les montants varient entre 8 et 60 livres selon la durée de la location et le nombre de bœufs loués. »

-« Quelques fois le paiement de l'utilisation de bœufs se fait en cordes de bois »

-« Un autre mode de paiement assez fréquent demeure les journées de charrue. »

-« Le 29 août 1717, Jean-Baptiste Bodreaux dit Graveline loue deux taureaux pour une durée de 6 ans et à la fin du contrat, il doit remettre au bailleur, Barthelemy Sicar, deux taureaux de 2 ans et une taure de 13 à 14 mois. »

-« Le 26 août 1688, le preneur Mathurin Jousset

dit Lalouaire s'engage à charroyer tout le blé de la concession dans la grange du bailleur François Martin et de lui fournir quatre journées de travail à quatre bœufs. »

Le paiement en froment semble exceptionnel. En effet, dans les 213 contrats signés à Montréal, les auteurs n'ont relevé aucun paiement en blé. Voyons si nous pouvons évaluer si les sept minots et demi de blé demandés sont raisonnables.

En 1681, le recensement établit que François Frigon avait 7 arpents de terre en valeur. On présume que trois ans plus tôt, il avait un peu en moins. Voyons si environ 7 arpents de terre pouvaient produire assez de froment pour payer la location des bœufs.

(Suite page 152)

SOMMAIRE

Bail à ferme de deux bœufs - III	149
Buts de l'Association et cotisation	150
Conseil d'Administration et Équipe du bulletin	150
Le mot du président	151
Augustin Frigon	
IV - Hommage posthume, 1952 (suite).	151
Publications et articles promotionnels	153

Postes Canada

Numéro de la convention **40069967**
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des familles-souches du Québec
C. P. 10090, Succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C6

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

Pour le renouvellement de votre cotisation,
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.

150 L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON A POUR BUT DE

- retracer les familles portant les patronymes Frigon, Frigone, Frego, Fregoe, Fregone et Fregon;
- recruter des membres et des personnes-ressources;
- organiser des retrouvailles et des rencontres annuelles en vue de favoriser la création de liens d'amitié;
- recueillir des renseignements généalogiques et historiques auprès des membres et autres sources afin de promouvoir, de développer et de vulgariser l'histoire, la généalogie ou tout autre lien entre les générations;
- publier un dictionnaire des familles Frigon;
- publier le bulletin *Les Frigon*;
- publier et diffuser des monographies, biographies, albums de famille, résultats de recherches historiques ou généalogiques;
- assurer la conservation des archives familiales.

COTISATION

Membre individuel: 20\$/an 50\$/3 ans 80\$/5 ans 250\$/membre à vie (55 ans et plus)

Membre bienfaiteur: 30\$/an

Membre corporatif: 250\$/an (donne droit à une demi-page annonce durant deux ans (8 bulletins))

Canada: dollars canadiens États-Unis et autres pays: dollars américains

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC. (2008 - 2009)

Secrétariat de l'Association: 84, 570^e avenue, Saint-Hippolyte, QC J8A 3L2

(450) 563-1383 pfrigon@videotron.ca

Site Internet: www.genealogie.org/famille/frigon

Exécutif:

Président:	Gérald Frigon (116), Laval, QC	frigon.gerald@videotron.ca
Vice-président:	Claudette Chevrette-Naud (126), Montréal, QC	ccnaud@hotmail.com
Secrétaire:	Pierre Frigon (4), Saint-Hippolyte, QC	pfrigon@videotron.ca
Trésorier:	François Frigon (130), Laval, QC	francois.frigon@videotron.ca

Administrateurs:	Claude Vaillancourt (151), Ste-Anne-de-la-Pérade, QC	frigvail@hotmail.com
	Hermine Trudel (240), Montréal, QC	herminetrudel@hotmail.com
	Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières, QC	jeanrene@cgocable.ca
	Léonce Frigon (218), Laval, QC	-
	Louise Frigon (83), Ste-Anne-de-la-Pérade, QC	frigvail@hotmail.com
	Marcel Guillemette (236), Montréal, QC	marcel.guillemette@sympatico.ca
	Raymonde Frigon (96), St-Jérôme, QC	raymondefrigon@hotmail.com
	René Frigon (75), Trois-Rivières, QC	andree.rene@sympatico.ca
	Roger Frigon (131), Rimouski, QC	roger_frigon@cgocable.ca
Sylvie Frigon (27), Cap-Rouge, QC	bernard.naud@videotron.ca	

Responsables des comités

Archives généalogiques:	Georges E. Frigon (93), Trois-Rivières, QC	frigon.georges@cgocable.ca
Bulletin <i>LES FRIGON</i> :	Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières, QC	jeanrene@cgocable.ca
Livre <i>Les Frigon, histoire et généalogie</i> :	Gérald Frigon (116); Laval, QC	frigon.gerald@videotron.ca
Publications en anglais:	Claudette Chevrette-Naud (126), Montréal, QC	ccnaud@hotmail.com
Recherche <i>Les Frigon en France</i> :	Lucie Frigon Caron (56), Gatineau, QC	germai@videotron.ca
Site Web:	Marcel Guillemette (236), Montréal, QC	marcel.guillemette@sympatico.ca
Rencontres annuelles	Louise Frigon (83), René Frigon (75) et Claude Vaillancourt (151)	

Dépôt légal - 3^e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec

L'ÉQUIPE DU BULLETIN

Dépôt légal - 3^e trimestre 2009
Bibliothèque et Archives Canada

Responsable du comité du bulletin et du montage

- Jean-René Frigon (11) jeanrene@cgocable.ca

Rédaction et révision des textes en français

- Cécile Brunelle brunelle.cecile@gmail.com
- Pierre Frigon (4) pfrigon@videotron.ca
- Guy Naud guy.naud@sympatico.ca

Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

- Claudette Chevrette-Naud (126) ccnaud@hotmail.com
assistée par:
- Mary Frego Coates (139) coates@tnt21.com
- Guy Naud guy.naud@sympatico.ca

Les textes publiés dans le bulletin n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Gérald Frigon (116)

À l'été 2007, l'inflation et les fermetures d'usines, un peu partout, ont amené des problèmes de liquidité des banques. Au Québec, Vincent Lacroix floue plus de 50 000 petits épargnants tandis qu'à New York, Bernard Madoff faisait plus de 3 millions de victimes. Pour 2008, Exxon-Mobil annonce des ventes (produits et actifs) de 73 milliards de dollars et des frais d'exploitation (ajustés) de 28 milliards pour un revenu net de 45.22 milliards de dollars. Des profits disproportionnés aux risques encourus. D'autre part, depuis trois mois, nos gouvernements d'Amérique et d'Europe ont injecté plus de 1200 milliards de dollars pour sauver les banquiers et les grosses entreprises. C'est la privatisation des profits et la socialisation des pertes. Des situations insensées mais légales. L'année 2008 aura été pire que le 11 septembre 2001. Les terroristes ne sont

plus musulmans mais financiers. L'hégémonie de « Wall Street » doit être subjuguée.

Nous en sommes à une croisée de chemins. Nous devons créer une nouvelle réalité : les richesses de la terre doivent être mieux réparties parmi les habitants de la terre. Un nouvel ordre mondial doit être implanté, tenant compte de l'économie ET de l'environnement. Les présidences d'Obama et de Sarkozy nourrissent les espoirs d'un monde nouveau, plus humain, plus responsable et plus solidaire.

Ne restons pas passifs devant ce choix. Mettons le poids de notre sagesse et, de notre expérience pour pousser nos gouvernements à ce changement. La précarité de la situation des travailleurs et des retraités l'exige. L'urgence le commande.

AUGUSTIN FRIGON

IV- Hommage posthume, automne 1952 (suite)

Pierre Frigon (4)

Biographie (suite)

Il fut Président de la Commission des Services électriques de Montréal de 1924 à 1935. À ce titre, il était chargé de la construction et de l'entretien des réseaux souterrains des conduites électriques de la Ville de Montréal qui servent au fonctionnement d'un certain nombre de services d'utilité publique.

Membre de la *National Research Council* de 1923-39. Durant cette période les laboratoires rudimentaires de ce département fédéral, qui étaient logés dans le centre d'Ottawa, furent aménagés dans une nouvelle section, rue Sussex, particulièrement bâtie à cette fin.

Membre de la Commission canadienne de la radiodiffusion de 1928 à 1930, mieux connue sous le nom de « *Commission Aird* ».

Membre de la Commission Lapointe, présidée par l'honorable Ernest Lapointe, laquelle étudia les conditions de vente de l'électricité dans la Province de Québec et soumit son rapport en janvier 1935. Comme résultat, la Législature de Québec créa la Commission d'Électricité et la Province de Québec dont monsieur Frigon devint le premier président. À ce titre, et assisté de messieurs Olivier Lefebvre et J. W. McCammon, il fut appelé à régler de nombreux cas en litige depuis bien des années. La Commission s'occupa beaucoup d'électrification rurale et de problèmes touchant les tarifs de vente d'électricité. Il autorisa la mise sur le marché par les compagnies d'électricité d'obligations atteignant plusieurs centaines de millions de dollars.

Monsieur Frigon abandonna ses fonctions de président de la Commission d'électricité du Québec pour accepter, en 1936, l'offre pressante du gouvernement fédéral qui le nomma directeur général adjoint de la nouvelle Société Radio-Canada créée le 2 novembre 1936. Monsieur Frigon eut en particulier la responsabilité de tous les services techniques et la surveillance générale des intérêts de la Société Radio-Canada dans la Province de Québec. En 1944, il devint directeur général et, comme tel, on lui confia l'administration générale du système national de radiodiffusion. Sous sa direction, un grand nombre de

(Suite page 156)

(Suite de la page 149)

« Nous avons trouvé un bon nombre de renseignements sur les rendements des terres nouvellement défrichées et l'image qui se dégage est assez uniforme. Un arpent produit une rente de 6 minots de froment, ce qui donne un rendement à l'arpent de 18 minots ou 20,50 hl/ha. »⁽²⁷⁾

Mais attention, il s'agit ici de nouvelles terres. Le rendement diminuait vite car de nombreux « habitants », bien que les autorités les y incitent avec instance, utilisaient peu ou pas les fumiers de leurs bêtes. « La tendance aurait été plutôt de faire comme ce fermier qui admet « qu'il a donné des fumiers au voisin qui les a mis sur sa terre, attendu qu'il les aurait menés et jetés à la rivières comme font les autres. » »⁽²⁸⁾

Même si l'ancêtre faisait comme ce cultivateur, il semble que sa terre pouvait produire facilement les 7 minots et demi de blé par année. Mais 7 minots, était-ce trop payé?

Dans les mêmes années, pour une paire de bœufs, les colons qui suivent ont payé 10 minots de blé annuellement :

- Robillard et Rainier, de Champlain;⁽²⁹⁾
- le chirurgien Jallot, de Champlain;⁽³⁰⁾
- Louis Bercier, de Batiscan;⁽³¹⁾
- Roy et Lévesque, de Ste-Anne;⁽³²⁾
- Jean Lariou, de Champlain;⁽³³⁾
- Noël Carpentier, de Champlain;⁽³⁴⁾
- Vivien Jean.⁽³⁵⁾

Pourquoi payer à Noël ?

Les minots de blé français doivent être livrés à Charles le Gardeur à la fête de Noël. Est-ce exceptionnel?

« Les dates de paiement sont généralement la Saint-Martin et la Toussaint et parfois la Chandeleur. »⁽³⁶⁾

Les dates de ces fêtes sont :

Saint-Martin : 11 novembre ;

Toussaint : 1^{er} novembre ;

Chandeleur (ou fête de la Purification de la Vierge Marie) : 2 février.

Robert-Lionel Séguin, (pages 228 à 241), mentionne 9 dates de paiements pour la location de bœuf. En voici la répartition:

-Noël : 3

-Saint-Martin : 3

-Notre-Dame de la Chandeleur : 2

-Dernier jour de Janvier : 1

On constate que les échéances sont en hiver 6 fois sur 9, pourquoi ? Dans les cas de paiement en blé, cette échéance hivernale pourrait s'expliquer ainsi.

Les gerbes de blé étaient engrangées à partir de la première semaine d'août et en septembre. Elles étaient généralement battues l'hiver parce que le grain se sépare plus facilement de l'épi⁽³⁷⁾.

(Suite page 153)

27. Louise Dechêne *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Boréal, 1988, p. 325.

28. Louise Dechêne, p. 305.

29. Cité par Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant » aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Fides, Montréal, 1973, pp. 228-229; Bail à ferme portant vente d'une paire de bœufs fait par Le S^r des Groseillers a Robillard & raynier-3 janvier 1677-Anthoine Adhemar, 232, Archives judiciaires de Montréal.

30. Robert-Lionel Séguin, p. 229, Loyer des bœufs fait, par le s^r Jallot de pierre dencouniers-18 septembre 1678. Anthoine Adhemar, 353. AJM.

31. Robert-Lionel Séguin, p. 229, Bail a loyer d'Un paire de bœufs fait apr le S^r de la jeunesse Dandonneau a Louis Bercier-8 novembre 1678. Anthoine Adhemar, 367. AJM

32. Robert-Lionel Séguin, p. 229, Bail a Loyer dUn paire de bœufs ait par M^r de ÉSt Romain au S^r Roy et L Evesque-20 février 1679. Anthoine Adhemar, 394. AJM.

33. Robert-Lionel Séguin, p. 230, Bail dUne paire de bœufs fait par Le s^r brisset a Jean Lariou dict la fontaine Le Gascon-1^{er} octobre 1679- Anthoine Adhemar, 448. AJM.

34. Robert-Lionel Séguin, p. 230, Bail a Loyer d Un paire de bœufs fait par Jalot Pro^{cur} de Mad^{me} des Groseillers a Noel Carpentier-16 novembre 1679. Anthoine Adhemar, 465. AJM.

35. Robert-Lionel Séguin, p. 230, Bail loyer dUn paire de bœufs fait par M. de St-Romain a Vivien Jean, 5 février 1682-Anthoine Adhemar, 535. AJM.

36. Information complémentaire fournie par Valérie D'Amour.

37. Lahontan, cité par Audet, p.89.

(Suite de la page 152)

Trop chers, les bœufs ?

Première constatation : « Il semble toutefois que les bœufs valent davantage dans les premières années de colonisation et que la réalité change vers 1681 jusqu'en 1710, époque où nous avons remarqué les bœufs au prix les plus bas soit 30 livres. »⁽³⁸⁾ En 1715, les « deux bœufs de tire » de Jean-François, fils de François Frigon dit Lespagnol, valent ensemble 180 livres⁽³⁹⁾. Il semblerait que la baisse des prix ne s'était pas encore fait sentir à Batiscan en 1715...

On constate aussi, dans le tableau ci-joint⁽⁴⁰⁾, que pour la période 1671-1680, les bœufs valent très cher ! Sept bœufs sur 15 (53% des bœufs) valaient 120 livres et plus ! À 80 livres chacun, François Frigon, a donc joui de conditions favorables. Et

Valeur d'un bœuf en livres	1671-1680
0-39	0
40-59	0
60-79	1
80-99	0
100-119	0
120-139	7
140-159	1
Indéterminé	6
Total	15

38. Information complémentaire fournie par Valérie D'Amour.

39. Notaire Trotain, *Inventaire de Jean François Frigon En 1715 le 27^e avril*.

40. Extrait d'un tableau complémentaire fourni par Valérie D'Amour.

41. Information complémentaire fournie par Valérie d'Amour.

lorsqu'il eut à les remplacer, en 1682, il a probablement payé 80 livres, c'est à dire le prix du marché.

Les bœufs étaient-ils à bon prix parce qu'ils étaient vieux ?

Il semblerait que non. Et que les vieilles bêtes pouvaient même être les plus chères.

« À première vue, disons que les bêtes semblent valoir moins lorsqu'elles sont jeunes ou plus vieilles. Ainsi, des quatre bêtes qui valent entre 1 et 39 livres, deux sont d'un âge indéterminé, mais deux ont 2 ans. Pourtant, quelques exemples contredisent cette affirmation : huit bœufs de 7 ans, âge qui regroupe un bon pourcentage de bêtes, valent entre 40 et 59 livres, alors que les plus vieux bœufs de 9 et 10 ans valent entre 60 et 139 livres. »⁽⁴¹⁾

Que conclure ?

Le contrat était honnête. Il a été rédigé selon les normes de l'époque et l'ancêtre a bénéficié d'un bon prix. Le risque était relativement grand mais dans les circonstances, des bœufs à soi, même un peu vieux, étaient un atout de taille. Le bailleur n'assume aucune responsabilité en cas de mort ? Qui ne risque rien n'a rien. La période était longue ? Avec une longue période, l'ancêtre disposait de plus de temps pour acquérir deux bœufs de même valeur à rendre à la fin du contrat. Somme toute, un bon calcul.

PUBLICATIONS ET ARTICLES PROMOTIONNELS

Association des familles Frigon



Montres de l'Association des Familles Frigon


Montres analogiques pour hommes et pour femmes, munies de bracelets en cuir. Conception graphique à partir du sigle de l'Association qu'y apparaît en première page de notre bulletin.

On y retrouve le « F » tel que François l'écrivait dans sa signature.

Ce « F » se superpose au *fragon*, plante médicinale qui pourrait être à l'origine du nom de famille.


On retrouve sur la montre, l'inscription *Fragon Frigon Frigon* qui nous fait voir comment le nom de cette plante aurait pu devenir notre patronyme Frigon.

Coût sur place: 25,00 \$CAN
 Poste incluse, Canada: 35,00 \$CAN
 Poste incluse, USA: 35,00 \$US



**Bulletins *LES FRIGON*
et *THE FRIGONS***

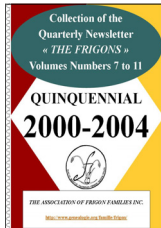
Prix à l'unité
Coût sur place: 1,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 2,00 \$CAN
Poste incluse, USA: 2,25 \$US



Épinglette en laiton

Coût sur place: 5,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 6,50 \$CAN
Poste incluse, USA: 7,25 \$US


Conception à partir du sigle de l'Association.
On y retrouve l'inscription *Fragon Frigon Frigon*.



**Collections des bulletins de l'Association; « *LES FRIGON* » « *THE FRIGONS* »,
couverture plastifiée et reliure avec spirale**

- Quinquennal français 1994-1999, 154 pages
- Quinquennal français 2000-2004, 170 pages
- English quinquennial 1994-1999, 168 pages
- English quinquennial 2000-2004, 170 pages


Prix à l'unité
Coût sur place: 20,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 25,00 \$CAN
Poste incluse, USA: 28,00 \$US



**Collections des bulletins de l'Association sur CD;
« *LES FRIGON* » et « *THE FRIGONS* »
incluant un index interactif pour la recherche rapide.**

- CD incluant le quinquennal français et le quinquennal anglais des bulletins 1994-1999
- CD incluant le quinquennal français et le quinquennal anglais des bulletins 2000-2004

Prix par CD
Coût sur place: 15,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 19,25 \$CAN
Poste incluse, USA: 21,50 \$US

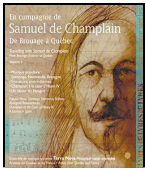


CD Inventaire des biens de Jean-François Frigon en 1715

L'inventaire commenté des biens de Jean-François Frigon en 1715 accompagné d'illustrations est complet et très bien documenté. Un bijou pour les chercheurs !

Le livret de 44 pages, contient les commentaires dits par le narrateur sur le CD et fournit de nombreux compléments sous la rubrique *Pour le lecteur plus curieux*. En français seulement.

CD et livret
Coût sur place: 17,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 21,75 \$CAN
Poste incluse, USA: 23,25 \$US

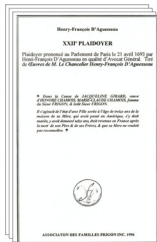


En compagnie de Samuel de Champlain, de Brouage à Québec

Musique de cour de Saintonge, de Normandie et de Bretagne; musique amérindienne, musique populaire de l'ancienne France. Sonorité qui nous plonge dans l'univers musicale du 17^e siècle.

Cet enregistrement est l'une des premières initiatives visant à commémorer les quatre cents ans d'histoire de Québec.

Coût sur place: 15,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 19,25 \$CAN
Poste incluse, USA: 21,50 \$US



XXII^e Plaidoyer D'Aguesseau 22^e Plaidoyer D'Aguesseau

Document tiré intégralement de *Œuvres de M. le Chancelier D'Aguesseau* publié en 1761, puis réédité en 1787. D'Aguesseau était avocat de la couronne et son plaidoyer en faveur de Marie-Claude Chamois n'en est que plus fiable. Dans ce plaidoyer, il démontre hors de tout doute l'identité de Marie-Claude Chamois accusée par Jacqueline Girard, sa mère, d'usurpation d'identité lorsqu'elle réclama l'héritage de son père, Honoré Chamois, secrétaire du roi.

Document français, 36 pages.

Coût sur place: 3,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 4,50 \$CAN
Poste incluse, USA: 5,50 \$US

(Suite de la page 154)

**DVD ASSEMBLÉES ANNUELLES ET RETROUVAILLES (1996-2008)**

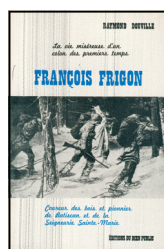
Album photos sur DVD des Assemblées annuelles et des retrouvailles de 1996 à 2008. 429 photos, 12 plages audio, durée 52 minutes. L'album peut être visionné sur un téléviseur ou sur un PC.

Pour ce DVD « Album photos » :

Georges E. Frigon
165, rue Bélanger,
Trois-Rivières, QC, Canada, G9B 1Y4

Tél.: (819) 377-7918 Courriel: georges.frigon@gmail.com

Coût sur place: 17,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 20,00 \$CAN
Poste incluse, USA: 20,00 \$US

**François Frigon, pionnier de Batiscan**

Raymond Douville relate le drame occasionné par l'absence de Marie-Claude Chamois auprès de sa famille abandonnée à elle-même, alors qu'elle était retenue en France, accusée d'usurpation d'identité.

Éditions du Bien public, 32 pages.

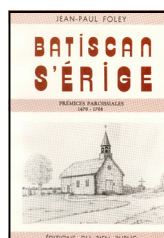
Accompagné d'une analyse critique illustrée gratuite de 20 pages de Pierre Frigon (04).

Coût sur place: 3,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 4,50 \$CAN
Poste incluse, USA: 5,50 \$US

**La santé au menu pour le gourmet pressé.**

Ce livre de 183 pages, vous offre 125 recettes et de nombreux conseils qui n'exigent pour la plupart que 10 à 30 minutes de préparation. ALCOA met ce livre à la disposition des organismes à but non lucratif. Offrez la santé tout en aidant financièrement votre Association!

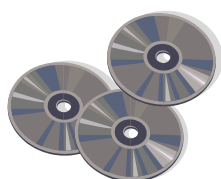
Coût sur place: 10,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 15,00 \$CAN
Poste incluse, USA: 18,00 \$US

**Batiscan s'érige, Jean-Paul Foley**

Histoire de la paroisse de Batiscan (Saint-François-Xavier de Batiscan) de 1670 à 1708. On y trouve une documentation basée sur les documents d'époque. Entre autre l'histoire de l'érection de l'église, une biographie des curés et la liste des marguilliers qui s'y sont succédés jusqu'en 1708.

Éditions du bien public, 96 pages.

Coût sur place: 5,00 \$CAN
Poste incluse, Canada: 8,00 \$CAN
Poste incluse, USA: 9,50 \$US

**Disponible gratuitement, à demande, pour les chercheurs.**

- Le CD des procès-verbaux des assemblées annuelles et des réunions du Conseil d'administration de la fondation jusqu'en 2006 inclusivement.
- Le CD des archives d'Augustin Frigon données à l'association par Paul Frigon (6), son petit-fils, comprenant entre autres, de nombreuses photos.

Votre Association a publié plusieurs documents depuis sa fondation et produit des articles promotionnels.

Sauf lorsque spécifiquement mentionné, toutes les commandes de documents ou demandes d'information, doivent parvenir à

Association des familles Frigon
1190, 37ième ave,
Laval, QC, H7R 4W4
450 962-1212 francois.frigon@videotron.ca

(Suite de la page 151)

postes de radio furent installés à travers le Canada, dont huit de grande puissance (50KW.); il dirigea l'installation de postes à ondes courtes à Sackville N.B. qui font partie du Service international administré par la Société Radio-Canada. Plusieurs centres radiophoniques furent organisés sous son égide. Mais on lui doit surtout l'installation à Montréal dans l'ancien Hôtel Ford, du centre de radiodiffusion le plus important d'Amérique. Il s'intéressa beaucoup à la transmission des programmes par modulation de fréquence, et récemment il fut appelé à diriger les travaux de télévision que la Société Radio-Canada a entrepris à Toronto et à Montréal. Le nouvel Édifice Radio-Canada à Montréal, un modèle du genre, a permis de centraliser à Montréal les services administratifs et techniques nationaux, le quartier général du Service international et de donner un élan considérable à la radiodiffusion de langue française au Canada.

À la suite d'une longue maladie, monsieur Frigon abandonna son poste de directeur général de la Société Radio-Canada pour devenir directeur des projets, poste qu'il occupa depuis novembre 1951.

En 1946, Sa Majesté le roi Georges VI nomma monsieur Frigon « Compagnon de St-Michel et de St-Georges » (la plus haute récompense accordée à ses sujets à titre civil en dehors du Royaume-Uni) pour services rendus au cours de la Deuxième Grande Guerre.

En compagnie d'Arthur Surveyer et d'Édouard Montpetit, M. Frigon lança « La Revue trimestrielle canadienne » dont il fut le secrétaire pendant nombre d'années. Cette revue, fondée en 1913, circule encore, ce qui en fait la publication la plus ancienne de toutes les autres publications du genre dans la Province de Québec.

En 1908, comme étudiant, il s'intéressa à l'Association des Anciens Élèves de Polytechnique (maintenant l'Association des diplômés de Polytechnique) dont il fut longtemps le secrétaire; il en devint le président en 1928. Depuis sa fondation, cette Association a longtemps été la plus prospère de toutes les Associations de l'Université de Montréal.

Il était membre de l'*Engineering Institute of Canada* depuis 1907. Il fut président de L'*E.I.C.* (Section de Montréal) en 1934 et récipiendaire de la « *Julian C. Smith Medal* » la première fois qu'elle fut octroyée en 1941.

Il reçut en 1943 un doctorat Honoris Causa de l'Université de Montréal

Il était depuis 1923 membre du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique de la Province de Québec.

De 1929 à 1935, il siégea comme directeur de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

Il était depuis 1926 directeur de l'Institut scientifique franco-canadien.

Il fut nommé par le gouvernement fédéral directeur du *Canadian Information Service* de 1945 à 1947.

Monsieur Frigon fut de nombreuses années secrétaire pour la Province de Québec du *Massachusetts Institute of Technology*.

Il était aussi directeur depuis quelques années du *Canadian Geographical Society*.